

■ **Jyma SA**, à Genève, commercialisation de produits, etc (FOSC du 22.04.2002, p. 7). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 07.01.2003. Par conséquent sa raison sociale devient:

Jyma SA, en liquidation.

Journal no 3181 du 17.03.2003
(00915338 / CH-660.0.574.997-5)